



Intégrer des pratiques professionnelles écoresponsables – 14h

Référence : MIPPER

Lieu

Salle proche de votre domicile

Coût de la Formation

Aucun frais. Prise en charge intégrale

Démarche pédagogique

Nos formations s'appuient sur les attentes, les besoins et le vécu des participants. Les échanges de pratiques sont favorisés. Étude de cas, mise en situation.

Animation

Formateur expert dans le domaine du développement durable

Conseil et inscription

Mélody Lys : 01.64.19.36.13
m.lys@rebondir-formation.fr

Durée de la formation

2 jours / Total heures : 14h

Dates

A planifier avec le RAM ou RAP

Public visé

Tous salariés et assistants maternels du particulier employeur travaillant auprès d'enfants. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Aucun prérequis pour accéder à ce module.

Objectifs de formation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'identifier, de connaître et d'appliquer des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement, en concertation avec le particulier employeur.

Savoirs :

- Le bilan carbone du domicile et la consommation d'énergie.
- Le développement durable, la démarche écocitoyenne et les gestes écoresponsables.
- Les éco-labels, certification et étiquetages.
- Les initiatives locales et associations d'aide au développement durable.
- L'utilisation d'un compost.
- Les énergies renouvelables et les équipements correspondants.
- Le recyclage des appareils de la maison.
- La notion d'éco-domotique.

Savoir-faire :

- Communiquer avec le particulier employeur sur ses habitudes de consommation d'énergie et le sensibiliser à la démarche écoresponsable.
- Appliquer les gestes d'économie d'énergie dans les différentes activités du domicile en accord avec le particulier employeur.
- Optimiser la gestion des déchets et organiser le tri sélectif dans le logement.
- Limiter l'utilisation du plastique et des accessoires jetables.
- Proposer des solutions de recyclage ou de réparation des appareils en panne.
- Proposer une signalétique au particulier employeur pour ancrer les pratiques de réduction de consommation d'énergie chez tous les membres du foyer.
- Identifier la provenance et l'empreinte carbone des produits de consommation.
- Limiter son empreinte carbone dans ses déplacements et adopter l'écoconduite.
- Mener une veille sur les pratiques écoresponsables et enrichir ses propres pratiques.

Savoir-être :

- Être curieux ■ Être créatif ■ Être convaincant